

Enedis obtient un financement du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour réaliser les travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension de la Caume, à Saint-Rémy-de-Provence.

Bouygues Telecom et Enedis signent une convention pour mutualiser les travaux et permettre à l'opérateur d'enfourer son nouveau réseau de fibre optique.

Bonne nouvelle ! Grâce au travail collaboratif mené par Enedis, le Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13), la commune de Saint-Rémy-de-Provence, le Parc naturel régional des Alpilles et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union Européenne a confirmé l'attribution d'un financement dans le cadre du FEDER (Fonds européen de développement régional) pour les travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension qui traverse le plateau de La Caume.

Ce site, remarquable de par son intérêt paysager et faunistique, fait l'objet de deux Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope au bénéfice de **l'Aigle de Bonelli** et **des chauves-souris** depuis les années 90. Il est également concerné par la Directive de protection et de mise en valeur des paysages des Alpilles. En outre, il fait partie du **site classé « Plateau des Antiques »** pour ses vestiges archéologiques.

Cher au cœur des Saint-rémois et des habitants des Alpilles, nœud de circulation majeur nord-sud, cet espace fait l'objet depuis plusieurs années d'une réflexion concertée pour supprimer les 2 km de lignes aériennes et les pylônes qui le traversent. Au total, le projet va nécessiter la création de plus de 6 km de lignes souterraines, dont 3 km le long de la Route Départementale n°5.

L'objectif est multiple : protéger les oiseaux, effacer la ligne du paysage, sécuriser l'approvisionnement électrique, particulièrement face au risque incendie et déployer de la fibre optique.

Ce projet, né d'une coopération entre le Parc naturel régional des Alpilles, en mission d'appui et de coordination auprès du maître d'ouvrage Enedis, a débuté concrètement dès 2014. Les différents acteurs financiers et techniques travaillent de concert depuis trois ans sur les différents tracés et la recherche de financements. En septembre 2015, le Parc naturel régional des Alpilles et Enedis ont signé une convention de partenariat actant notamment leur volonté commune d'œuvrer à l'aboutissement de ce projet ambitieux.

Les dossiers de demande de financement à la Région et à l'Union Européenne ont été déposés fin février 2016. Suite à l'avis favorable du comité de gestion Régional du 8 décembre 2016, Enedis bénéficie pour la réalisation de l'opération d'une aide prévisionnelle de 333 000 Euros maximum, soit 50 % maximum du coût total prévisionnel éligible de l'opération (666 000 Euros). Ce financement est complété par une participation de la commune de Saint Rémy de Provence de 48 000 euros et de la région Provence Alpes Côte d'Azur de 15 500 Euros. Le solde de 270 000 est financé par Enedis.

En parallèle, Bouygues Telecom a travaillé de concert avec le Parc naturel régional des Alpilles, la Commune et Enedis pour raccorder le site de La Caume en fibre optique. Une convention signée en avril 2017 avec Enedis, va

permettre à l'opérateur de déployer sa fibre optique dans l'infrastructure mutualisée. Cette opération est entièrement aux frais de l'opérateur de télécommunication.

Le calendrier des travaux a été réalisé essentiellement en fonction des points de vigilance environnementaux que sont les périodes de nidification des oiseaux, les périodes d'hibernation et de reproduction des chauves-souris.

Concrètement, la réalisation de ce chantier a été attribuée, le 5 avril 2017. Il fera l'objet d'un suivi archéologique. Il va se dérouler sur une période de 6 à 8 mois, à partir du 24 avril 2017, pour une livraison prévue fin 2017. Une première partie, du 24 avril 2017 au 30 juin 2017, dans la zone à l'intérieur de l'agglomération de Saint-Rémy-de-Provence, sur la RD 5 et le parking de la Caume. A partir de septembre 2017, une deuxième partie de travaux, en descendant depuis l'antenne, jusqu'au parking de la Caume qui permettra les raccordements du relais de télévision. Il restera en suite à déposer par hélicoptère les 10 pylônes du vallon de Valrugues, avant la fin novembre 2017, pour tenir compte de la période de nidification de l'Aigle de Bonelli. Si ce n'est pas possible, cette dépose sera reportée après septembre 2018.

Le calendrier et les informations détaillés sur les travaux, notamment à destination des Saint-Rémois et des usagers, seront prochainement diffusés sur les sites internet et dans les lettres et magazines d'information d'Enedis, de la ville de Saint-Rémy-de-Provence et du Parc naturel régional des Alpilles ainsi qu'en mairies ou à la Maison du Parc.

Pour toute information complémentaire :

■ Pour Enedis :

Denise RUIZ

Direction Territoriale Enedis Bouches-du-Rhône
04 42 29 56 13 - 06 63 45 76 47
denise.ruiz@enedis.fr

Suivez-nous sur twitter @enedis_prov_alp

Arnaud SABONNADIÈRE

Direction Territoriale Enedis Bouches-du-Rhône
04 42 29 56 14 - 06 16 31 31 16
arnaud.sabonnadiere@enedis.fr

■ Pour le Parc naturel régional des Alpilles :

Laetitia BAUDRY

Chargée de mission Communication au PNRA
04 90 90 44 00 - 06 61 51 74 03
l.baudry@parc-alpilles.fr

Retrouvez également toutes les informations sur la page Facebook du PNRA.

Virginie BRUNET CARBONERO

Chargée de mission Patrimoine naturel et activités humaines au PNRA
04 90 90 44 00 - 06 47 11 15 61

v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen de développement Régional.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

